



Paris, le 10 novembre 2020

Précisions sur le plan de confinement

Chères collègues, chers collègues,

Nous faisons suite à notre communication du 9 novembre (voir *le confinement, c'est mal parti*).

Lors de notre réunion de ce matin avec la Direction, la **CGTgi3f** a de nouveau fait remonter les dysfonctionnements tant en IDF qu'en province (*NL, CVL, IBS, etc.*) et tant pour les administratifs que pour la proximité.

Il nous a été garanti que des messages à destination des directeurs et chefs de service vont être passés (*Calcul des 20 %, volontariat, nettoyage des logements, n° portable dévoilé, etc.*). Néanmoins la **CGTgi3f réclame des actes et non de bonnes paroles. La Direction récolte ce qu'elle a semé.**

Par exemple, dans les Hauts de France, la Direction essaie de noyer le poisson (les moules ?) après le pseudo-plan **du directeur de Notre Logis**. Notre Direction évoque maintenant des difficultés informatiques pour l'excuser !!! La réalité est que les consignes de Notre Logis mettent en **danger la santé des salariés en les forçant au présentiel**. Mais la **CGTgi3f** n'est pas dupe. Nous en tirerons **toutes les conséquences légales si rien ne bouge**.

Ensuite nous vous faisons part de bonnes nouvelles (enfin !). Lors d'une séance de négociation sur le télétravail, la **CGTgi3f avait réclamé d'équiper les salariés en matériel** (*voir notre communication du 9 octobre 2020 négociations sur le télétravail*).

La Direction a accepté de rembourser l'achat d'un grand écran d'ordinateur type 23 pouces jusqu'à 150 € TTC*. Nous attendons les modalités pratiques. Si vous avez acheté un écran à partir du 17 mars 2020, la prise en charge pourra être également possible sous conditions.

Un équipement en casque est aussi à l'étude.

En revanche, la prise en charge de fauteuil ne sera étudiée que dans le cadre du renouvellement de l'accord télétravail ; ce que nous regrettons.

Enfin nous avons de nouveau **réclamé l'indemnisation des salariés en télétravail**. Toujours pas de réponse positive à ce sujet même si la discussion reste ouverte.

Comptez sur nous pour la protection des salariés. N'hésitez pas aussi à nous contacter. Portez-vous bien.

*modification du 19 novembre : et non 120 € comme cela nous avait été annoncé en séance le 10 novembre

Vos élus **CGTgi3f**

